

D.2017.05.24.9.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 24 Mai 2017

9 - GESTION DU PATRIMOINE

**9.2 - EXTENSION DES GARAGES ATELIERS DU METRO - Phase 3 – Lot 1 - Voirie et Réseaux Divers-
Avenant n° 2 au marché n° W 2015 12289 M conclu avec l'entreprise COLAS SUD OUEST :
Autorisation de signer l'avenant**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (à M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire	X	X (à M. Chollet à/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc		X (à M. Grass)	
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (à Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à Mr Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (à Mr André)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPR			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2015.03.25.6.4 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer avec l'entreprise COLAS SUD OUEST, le marché n° W 2015 12289 M, pour un montant de 795 923,88 € HT, pour les travaux du Lot 1 : Voirie et Réseaux Divers dans le cadre de la phase 3 de l'opération d'extension des ateliers du métro.

Par délibération D.2016.07.06.6.1 du 6 juillet 2016, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer l'avenant n° 1 au marché n° W 2015 12289 M, conclu avec l'entreprise COLAS SUD OUEST pour un montant de 81 091,29 € HT, soit une augmentation de 10,19 %. Cet avenant portait sur l'intégration au marché de prestations complémentaires.

L'avenant n°2 a pour objet de commander les prestations au marché initial suivantes :

- Compléments de clôture soudée de type PUMA,
- Modification de la hauteur du portail coulissant et du portillon d'entrée au site,
- Déplacement de la barrière levante à l'entrée du site,
- Remplacement de la cuve de stockage des eaux des machines à laver,
- Déplacement du matériel de Tisséo pour la réalisation des travaux.

Prestations complémentaires

Compléments de clôture soudée de type PUMA

Le parking personnel a été tronqué pour permettre l'agrandissement de l'atelier. Ce réaménagement impacte aussi la zone autour du poste de garde.

Ces aménagements nécessitent des modifications des clôtures existantes qui n'ont pas été intégrées au marché initial : il s'agit de venir placer environ 130ml de clôture complémentaire.

La mise en place de ces clôtures fait l'objet d'une plus-value de 10 286,95 € HT.

Modification de la hauteur du portail coulissant et du portillon d'entrée au site

Afin de sécuriser l'accès du site, le poste de garde a été refait ainsi que l'ensemble des portails et clôtures.

Il était prévu de mettre en place des portails d'une hauteur de 2m ; il a été demandé en cours de chantier de les rehausser pour les porter à une hauteur de 3m.

Cette modification fait l'objet d'une plus-value de 4 253,15 € HT.

Déplacement de la barrière levante à l'entrée du site

La barrière levante de l'entrée du site comporte un dispositif de lecteur de badge pour l'accès aux personnels TISSEO.

Initialement, il était prévu que le lecteur de badge soit installé à l'extérieur du site et plus précisément sur une voie circulaire. Cette configuration n'étant pas pérenne, il a été retenu de venir le déplacer. La barrière levante associée à ce lecteur de badge a dû être déplacée en conséquence.

Ces prestations, non prévues au marché initial, font l'objet d'une plus-value de 2 937,00 € HT.

Remplacement de la cuve de stockage des eaux des machines à laver

Une cuve a été placée afin de récupérer les eaux des machines à laver (lavage des petites pièces métalliques de l'atelier). Cette cuve est conforme à sa destination.

Il a été demandé que celle-ci soit remplacée par une cuve respectant la norme NF 12285-1. Cette norme, non obligatoire, apporte des garanties qualitatives vis-à-vis des risques environnementaux.

Annexe N° 12285-1
031-253100986-20170601-20170524-9-2D-
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 11 117,00 € HT.

Déplacement du matériel de Tisséo pour la réalisation des travaux

Pour réaliser ses travaux, le titulaire a été contraint de déplacer des pièces stockées par l'exploitant. Ces éléments étant particulièrement lourds et volumineux, il a été nécessaire de mettre en place des moyens de levage et de transports adaptés.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 4 250,00 € HT.

Impact sur les prix du marché

Récapitulatif des montants :

1) Montant du marché initial	795 923,88 € HT
2) Montant du présent avenant n°1	81 091,29 € HT
3) Montant du présent avenant n°2	32 844,10 € HT

Montant total du marché (initial + avenants) 909 859,27€ HT

Le montant du présent avenant n° 2 est ainsi arrêté à 32 844,10 € HT et le montant initial du marché est porté de 795 923,88 € HT à 909 859,27 € HT soit une augmentation de 14,31 %.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 16 mai 2017 émis un avis favorable à la conclusion de l'avenant n° 2 au marché n° W 2015 12289 M.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché n° W 2015 12289 M conclu avec l'entreprise COLAS SUD OUEST.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

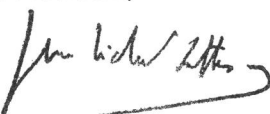
ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n° 2 au marché W 2015 12289 M conclu avec l'entreprise COLAS SUD OUEST pour un montant de 32 844,10 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES

EXTENSION DES ATELIERS DU METRO

Travaux phase 3 Extension des ateliers du métro BASSO CAMBO

AVENANT N°2 AU LOT 01 – TERRASSEMENTS – VRD – ESPACES VERTS

AVRIL 2017

N° MARCHE N° W 2015 12 289 M

EMETTEUR : OTCE MP	REDIGE PAR	VERIFIE PAR	
	N.MOREIRA	C.BADETS	
	APPROUVE PAR	DATE	
	C.BADETS	28/03/2017	
		FORMAT	PHASE
			DET
IDENTIFIANT			
PARTIE MAITRE D'OUVRAGE	PARTIE MAITRISE D'OEUVRE	INDICE	

Accusé de réception en préfecture
A
031-253100986-20170601-20170524-9-2D-
DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

GRILLE DE RÉVISION

INDICE	ÉTABLI PAR	DATE	LIBELLE
A	N.MOREIRA	28/03/2017	Création du document

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170601-20170524-9-2D-
DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

Article I. Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant n°2 a pour objet de commander des prestations complémentaires au marché initial.

Article II. Délais d'exécution

Sans objet

Article III. Incidence financière du marché

Le Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot n° 01 est complété par les éléments suivants :

- **Complément de clôture soudée de type PUMA**

Montant total : 10 286.95 €HT

- **Clôture complémentaire sur refuite du portail coulissant**
Montant : 950.00 €HT
- **Clôture complémentaire entre la barrière levante « sortie » et la clôture existante**
Montant : 200.00 €HT
- **Clôture complémentaire au niveau de la noue pour installation d'une barrière infra-rouge**
Montant : 620.00 €HT
- **Clôture complémentaire le long du parking personnel existant**
Montant : 8 516.95 €HT

- **Modification de la hauteur du portail coulissant et du portillon entrée au site**

Montant total : 4 253.15 €HT

- **Modification de la hauteur du portail à 3m au lieu de 2m**
Montant : 3 814.21 €HT
- **Modification de la hauteur du portillon à 3m au lieu de 2m**
Montant : 438.94 €HT

- **Déplacement de la barrière levante entrée du site y compris modification de îlot béton**

Montant : 2 937.00 €HT

- **Remplacement de la cuve machine à laver de 3000L à double paroi conforme NF 12285-1 avec détecteur de fuite et de niveau**

Montant total : 11 117.00 €HT

- **Déplacement du matériel appartenant à TISSEO pour la réalisation des travaux extérieurs.**

Montant total : 4 250.00 €HT

Le montant total de l'avenant n°2 au marché est fixé à 32 844.10 € H.T.

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 909 859.27 € HT soit une augmentation de 14.31 % du montant initial du marché.

Article IV. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

La SMAT

Philippe BUCHBERGER
Directeur